



## La Chambre d'agriculture de Haute-Loire Recrute 2 CONSEILLERS ACCOMPAGNEMENT REGLEMENTAIRE ET DECLARATION PAC

### LE POSTE

Le conseiller d'entreprise réglementaire aide les agriculteurs à respecter les réglementations sous forme de prestations de conseil. Il connaît les obligations (réglementations environnementales, conditionnalité des aides, certification...) pour accompagner les agriculteurs à la tenue de leurs documents, par l'intermédiaire du logiciel MesParcelles. Il aide aux dossiers de demande d'aides PAC et aides agricoles diverses.

### LES MISSIONS

Vous travaillerez au sein d'une équipe de conseillers d'entreprise :

vous accompagnez et conseillez les agriculteurs dans la réalisation :

- de leurs documents réglementaires (cahiers d'épandage et registre phytosanitaire)
- de leurs dossiers de demande d'aide PAC : saisie complète du dossier avec les éléments fournis par l'exploitant, vérification de la conformité, renseignements sur la réglementation en vigueur.

### LES CONDITIONS D'EMPLOI

- **CDD de 3 mois du 15/02/24 au 15/05/2024**
- Temps plein (35h/semaine)
- Lieu de travail : 2 postes à pourvoir au PUY en VELAY avec déplacements sur le département.
- Véhicules de service
- 1839 euros bruts mensuel, plus 10% de précarité, plus 10% de congés payés

### LE PROFIL LES COMPETENCES

- Niveau BTS agricole / BAC +2 ou première expérience dans le domaine du conseil agricole
- Goût et aptitudes en informatique (TéléPAC, saisie et gestion de données...)
- Bon relationnel, motivation pour le travail auprès d'un public d'agriculteurs
- Aptitude en travail en équipe
- Rigueur et autonomie
- Débutant accepté

### LES CONTACTS

Les CV et candidatures sont à adresser avant le **8 février 2024** (en précisant l'intitulé du poste) à :

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire

B.P. 20343 – 16, Bd Bertrand – 43012 LE PUY EN VELAY Cedex

Tél : 04.71.07.21.00 ou [arobin@haute-loire.chambagri.fr](mailto:arobin@haute-loire.chambagri.fr)

Poste à pourvoir dès que possible